



# Stages 2017 2018

## Vacances de la Toussaint

Du 30 octobre au 3 novembre 2017

## Vacances d'hiver

Du 5 au 9 mars 2018

### Tarifs

- Pour les joueurs du CSGSA : 170 € par stage, 305 € pour l'inscription à deux stages, 435 € pour l'inscription aux 3 stages avec ce bulletin.
- Pour les joueurs d'autre club : 195 € par stage, 350 € pour l'inscription à deux stages avec ce bulletin (autorisation obligatoire du président du club d'origine)
- 10 % de réduction pour l'inscription d'un deuxième enfant de la même famille. Ces deux réductions (deux stages ou deuxième enfant) ne peuvent pas se cumuler, on applique la plus avantageuse. La réduction est faite sur le paiement du 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> stage, elle n'est pas anticipée sur le paiement du 1<sup>er</sup>.

### Règlement

Tout participant devra être licencié à la Fédération Française de Hockey sur Glace (FFHG). L'organisation du stage nécessite le strict respect des règles de vie et de discipline. L'inscription du stagiaire implique obligatoirement son engagement à respecter ces règles. Les organisateurs du stage se réservent le droit de renvoyer un stagiaire dont la conduite ou les agissements nuiraient au bon déroulement du stage. Une telle mesure ne donnera lieu à aucun remboursement. Le CSGSA décline toute responsabilité en cas de blessure ou de vol durant le stage.

### Modalités de paiement

- Inscription à un stage : envoyer le chèque complet de 170€ ou 195€ (non strasbourgeois)
- Inscription à deux stages : envoyer deux chèques de 170 et 135 ou 195 et 155 (non strasbourgeois)
- Inscription à trois stages : envoyer trois chèques de 170€ et 135€ et 130€. Les chèques seront encaissés au début du stage correspondant. Les chèques vacances sont acceptés.

### Inscription, annulation et désistement

Dans un souci de qualité, le nombre de places est limité, le CSGSA se réserve le droit de refuser l'inscription d'un stagiaire si le nombre maximum de places est atteint. Une liste d'attente sera composée. Le CSGSA se réserve le droit d'annuler le(s) stage(s) s'il s'avère que le nombre de participants n'est pas suffisant (minimum 40 stagiaires inscrits 5 jours avant le début du stage). Dans ce cas, les chèques seront rendus.

Pour tout désistement jusqu'à une semaine avant le début du stage, un remboursement complet sera accordé. Si le désistement a lieu moins de 7 jours avant le début du stage, le paiement ne sera pas reversé (sauf raisons médicales).

En cas de blessure ou de maladie lors du stage, les jours non effectués seront remboursés sur justificatif médical à condition d'avoir prévenu suffisamment tôt.



# Stages 2017 2018

## Vacances de Printemps

Du 23 au 27 avril 2018

**U9 (11 surcl, 10, 09) – U11 (08, 07) – U13 (06, 05) – U15 (04, 03) – U17 (02, 01)**

### Objectifs

- Développement individuel : patinage, dribbles, tirs, rebonds, 1 contre 1, agilité, feintes, ...
  - Développement collectif : passes, passe-et-va, aiguillage, jeu en triangle, soutien au porteur, marquage et démarquage, ...
  - Développement tactique : situation de match, approche au porteur en échec avant, jeu défensif, mises en jeu, ...

### Programme

**Prise en charge complète des stagiaires de 8h15 à 16h15.  
Possibilité de garderie gratuite jusqu'à 17h00 sur inscription.  
Un repas chaud complet et deux goûters par jour.**

- Deux entraînements sur glace par jour soit 2h30 par jour et 12h30 pour la semaine ;
- Deux entraînements hors glace par jour : séances d'agilité et de technique ;
- Entraînement spécial gardiens sur et hors glace ;
- Corrections techniques individualisées ;
- Formation à la connaissance et au respect des règles de jeu et de l'éthique sportive ;
- Vendredi : matchs de clôture de 11h30 à 12h45 pour les plus avancés et de 13h00 à 14h15 pour les moins aguerris, suivi du goûter final avec les parents à 15h00. Merci d'apporter des boissons et des gâteaux pour ce goûter.



# Stages 2017 2018

## Vacances de la Toussaint

Du 30 octobre au 3 novembre 2017

## Vacances d'hiver

Du 5 au 9 mars 2018



### Encadrement

Prise en charge complète des stagiaires de 8h15 à 16h15.  
Possibilité de garderie gratuite jusqu'à 17h00 sur inscription.

#### ➤ Encadrement technique

Alexandre Rouillard, entraîneur du hockey mineur et du centre de formation ;  
Gabriel Dacosta , entraîneur du hockey mineur et du centre de formation ;  
Alastair Franc , Kevin Leguen, entraîneurs du hockey mineur  
Les joueurs de l'Etoile Noire et l'entraîneur de la D2 qui encadrent les enfants tout au long de l'année (Tarik Chipaux, ...). Le nombre d'entraîneurs sera adapté au nombre de stagiaires inscrits.

#### ➤ Encadrement logistique :

Bénédicte Harrosch, Judith Perrenoud, Albert Mehl, Véronique Mehl,  
Bernard Gozillon, Jana Blazek, Gabika Schoberova...



### Recommandations

Voici la liste des effets à prévoir chaque jour

- ✓ Survêtement + chaussures de sport.
- ✓ Tee-shirt et chaussettes de rechange.
- ✓ Sous-vêtements de rechange.
- ✓ Deux serviettes, gel douche ou savon.
- ✓ Les sandales de douche sont fortement recommandées.
- ✓ Equipement complet de hockey, y compris un maillot, une crosse et une gourde.

Merci d'emporter chaque soir le linge de corps pour le laver.

Merci d'arriver en survêtement et chaussures de sport car les journées débuteront, à chaque fois, par un échauffement hors glace.



# Stages 2017 2018

## Vacances de Printemps

Du 23 au 27 avril 2018

### Bulletin d'inscription

Nom et prénom du stagiaire : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Catégorie :  U9  U11  U13  U15  U17

Club et numéro de licence : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone privé : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone professionnel : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Période choisie :  Vacances de la Toussaint (30 octobre au 3 novembre 2017).  
 Vacances d'Hiver (5 au 9 mars 2018).  
 Vacances de Printemps (23 au 27 avril 2018).

#### Autorisation parentale :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

exerçant l'autorité parentale, autorise toute intervention médicale ou chirurgicale sur mon enfant \_\_\_\_\_

si les circonstances ne permettent pas de recueillir mon consentement express.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les modalités.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_